

21.—Recettes fédérales et provinciales provenant des droits successoraux et de l'impôt sur les biens transmis par décès, années terminées le 31 mars 1955-1961

NOTA.—La statistique de 1948-1952 est donnée à la p. 1103 de l'Annuaire de 1954; celle de 1953-1954, à la p. 1088 de l'Annuaire de 1956; et celle de 1955-1957 à la p. 1094 de l'Annuaire de 1959.

Détail	1958	1959	1960	1961
	(milliers de dollars)			
Fédérales.....	71,608	72,535	88,431 ¹	84,879 ¹
Provinciales ²				
Terre-Neuve.....	—	—	—	—
Île-du-Prince-Édouard.....	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse.....	12	1	—	—
Nouveau-Brunswick.....	—	1	—	—
Québec.....	20,637	22,270	22,496	22,846
Ontario.....	31,980	33,518	33,736	37,603
Manitoba.....	2	1	2	—
Saskatchewan.....	9	4	5	5
Alberta.....	5	2	7	2
Colombie-Britannique.....	—	—	—	—

¹ Impôt sur les biens transmis par décès, y compris les droits successoraux. ² Aux termes des accords fiscaux fédéraux-provinciaux de 1947, 1952, 1957 et 1961 toutes les provinces, sauf le Québec et l'Ontario, s'abstiennent d'imposer les successions; les montants indiqués pour les autres provinces sont des arriérés.

Taxes d'accise

Les taxes d'accise perçues par la Division de l'accise du ministère du Revenu national sont indiquées pour les années terminées le 31 mars 1957 à 1961 au tableau 22.

22.—Taxes d'accise perçues, par article, années terminées le 31 mars 1957-1961

(Recettes acquises)

Article	1957	1958	1959	1960	1961
D'origine canadienne	\$	\$	\$	\$	\$
Automobiles, pneus et chambres à air	69,314,263	62,108,080	47,303,897	47,266,990	44,854,366
Boissons.....	8,848,161	608,851
Bonbons et gomme à mâcher.....	9,021,685	712,700
Anhydride carbonique.....	139,378	6,463
Cigares, cigarettes et tabac.....	130,581,694	140,682,617	146,509,545	183,868,989	191,918,772
Licences.....	84,520	81,984	19,324	518	—
Briquets.....	69,640	60,329	62,833	64,393	83,290
Allumettes.....	604,431	632,146	628,914	610,733	509,603
Autres taxes sur les fabrications.....	5,387,461	4,668,672	4,526,775	4,809,629	5,956,062
Phonographes, radios et lampes.....	5,320,010	5,581,524	5,495,501	5,556,782	4,650,242
Cartes à jouer.....	635,202	701,555	783,670	786,055	704,800
Vente, au Canada.....	764,048,020	764,789,901	753,175,577	863,255,893	856,258,282
Appareils de télévision et lampes.....	12,443,101	9,927,745	10,033,057	9,139,633	8,140,295
Préparations de toilette.....	5,828,044	6,032,146	6,576,040	7,408,815	8,145,786
Vins.....	2,618,324	2,744,237	3,140,180	3,026,623	3,223,761
Amendes et intérêts.....	399,648	476,786	427,332	571,638	730,477
Total, articles d'origine canadienne.....	1,015,343,582	999,815,736	978,682,645	1,126,426,690	1,125,181,736
Importations.....	176,714,583	159,173,870	162,110,151	198,111,452	190,271,710
Total général.....	1,192,058,165	1,158,989,606	1,140,792,796	1,324,538,142	1,315,453,446

Droits d'accise

Les droits d'accise bruts perçus au cours des années terminées le 31 mars 1957-1961 sont indiqués au tableau 23. D'autres renseignements intéressants d'ordre administratif (quantités de grains et autres produits employés dans la distillation, quantités de marchandises imposables sorties d'entrepôts, etc.) sont donnés au tableau 24. Le total du tableau 23 ne concorde pas avec les droits nets d'accise indiqués au tableau 9 car de ces derniers sont exclus les remboursements et drawbacks. Un drawback de 99 p. 100 des droits d'accise payés peut être accordé à l'égard des alcools de fabrication canadienne titrant au moins 50 p. 100 au-dessus de preuve, livrés en quantités limitées pour fins médicinales ou de recherches aux universités, aux laboratoires scientifiques ou de recherches, aux hôpitaux publics et aux institutions de santé qui reçoivent l'aide des gouvernements fédéral et provinciaux.